

**PRÉSENTATION DU
SYNDICAT DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

AU MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC

**DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2020-2021
DU MINISTRE DES FINANCES**

Mardi 7 janvier 2020
Cabinet du ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5^e étage,
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Présentation du SPGQ

Le plus grand syndicat de professionnels du Québec

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente plus de 28 000 spécialistes, dont environ 20 250 dans la fonction publique, 5 100 à l'Agence du revenu du Québec et 2 825 en santé, en éducation et dans les sociétés d'État.

Un large bassin d'expertes et d'experts des services publics

Titulaire d'une formation universitaire ou équivalente, le personnel professionnel du gouvernement du Québec est issu de multiples disciplines telles que : informatique, agronomie, administration, médecine vétérinaire, biologie, géologie, chimie, ingénierie forestière, arpentage, architecture, développement industriel, économie, évaluation, communications, bibliothéconomie, traduction, travail social, droit, orientation, psychologie, sciences de l'éducation, réadaptation, pédagogie, affaires internationales, muséologie, comptabilité, fiscalité, actuariat, etc.



Consultations prébudgétaires 2020-2021

- Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) est heureux de participer à cette consultation prébudgétaire du ministre des Finances du Québec.
- Il a analysé les données colligées par le ministère des Finances dans le document « Le point sur la situation financière et économique du Québec de novembre 2019 » pour bien se préparer à cet exercice et formuler des commentaires et des recommandations au ministre pour le budget 2020-2021.

Indicateurs économiques au vert

- Le SPGQ se réjouit de la performance exceptionnelle de l'économie du Québec.
- La croissance du PIB réel pour 2018 est à 2,5 % et le ministère a révisé à la hausse les perspectives pour 2019, soit 2,4 %.
- En septembre 2019, le taux de chômage se situait à 4,8 %, un niveau historiquement faible s'approchant du plein emploi; chez les bacheliers universitaires, moins de 3 %.
- Plusieurs indicateurs économiques ont été révisés à la hausse, notamment les salaires et traitements.
- Les revenus autonomes du gouvernement sont en hausse par rapport aux prévisions du budget 2019-2020.
- En 2018-2019, le surplus budgétaire se chiffrait à 4,8 milliards de dollars, après le versement effectué au Fonds des générations.
- En 2019, la hausse du PIB réel devrait être supérieure à 2,0 % pour une troisième année d'affilée, une première depuis 2000.

Répartition des fruits de la croissance

- Le SPGQ salue les efforts faits par le gouvernement pour retourner une partie des fruits de la croissance aux contribuables québécois.
- Même si quelquefois nous avons l'impression que le gouvernement tend à l'oublier, les membres du SPGQ sont aussi des citoyens, des travailleurs, des contribuables, des parents et des consommateurs québécois qui participent au développement économique, social et culturel du Québec.
- Les mesures annoncées par le gouvernement pour soutenir les familles (abolition de la contribution additionnelle pour la garde d'enfants, bonification des allocations familiales, coût des stationnements des établissements de santé) profiteront aux membres du SPGQ et à leur famille et augmenteront ainsi leur revenu disponible.
- Le SPGQ salue également la décision du gouvernement de permettre aux prestataires de l'assistance sociale qui ne produisent pas de déclaration de revenus d'avoir droit au crédit d'impôt relatif à la TVQ; une société riche comme la nôtre a le devoir de se préoccuper des plus démunis d'entre nous.

Les ménages québécois, principaux moteurs de la bonne performance de l'économie

- Le SPGQ prend bonne note que les ménages ont été le principal moteur de la croissance économique du Québec¹.
- Le gouvernement affirme que « l'augmentation des salaires favorise la consommation des ménages. (...) Dans le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre, la bonne tenue du marché du travail favorise une progression plus rapide des salaires. Les salaires et traitements devraient croître de 5,4 % en 2019, et de 4,5 % en 2020 à la suite d'une hausse de 5,2 % en 2018. Deux années consécutives de croissance supérieure à 5 % n'avaient pas été enregistrées depuis 2000 »².
- Les ménages bénéficieront du dynamisme du marché du travail, de l'augmentation des salaires et traitements ainsi que des faibles taux d'intérêt.
- Cela va soutenir les dépenses de consommation et le secteur résidentiel, deux éléments essentiels d'une économie performante.

Taux d'emploi

- Le taux d'emploi des citoyens âgés de 15 à 59 ans a fait un bon substantiel entre 2000 et 2018, passant de 69,8 % à 78,6 %.
- Cependant, le taux d'emploi des travailleurs d'expérience peut être amélioré, compte tenu de la rareté de main-d'œuvre. Il n'est que de 20,8 % au Québec en 2018 comparativement à l'Ontario (25,2 %) et le reste du Canada (25,9 %).
- Le SPGQ accueillera tout incitatif significatif du gouvernement destiné à garder les travailleurs d'expérience au travail, mais aussi pour favoriser l'attraction et la rétention du personnel professionnel de la fonction publique en général.

Plan d'électrification et de changements climatiques

- Le SPGQ attend avec impatience le nouveau Plan d'électrification et de changements climatiques du gouvernement visant à réduire de 37,5 % les émissions de gaz à effet de serre en 2030 relativement au niveau de 1990.
- Il salue l'expertise et le travail de ses membres impliqués dans la rédaction de ce plan, et dans les consultations publiques et des représentants de la société civile ayant une expertise en la matière.
- Il enjoint le gouvernement à appliquer les mesures et les recommandations contenues dans ce futur plan.
- Il demande au gouvernement de faire preuve d'audace, d'ambition et d'originalité pour positionner le Québec comme un leader de la lutte aux changements climatiques et des retombées économiques positives d'un tel plan. La lutte aux changements climatiques et la protection de l'environnement doivent être vues comme une opportunité de modernisation de l'économie québécoise.
- Le SPGQ souhaite l'instauration de mesures écoresponsables dans les conventions collectives des ministères et organismes du gouvernement afin de soutenir les efforts individuels (télétravail, mesures incitatives aux transports collectif et actif, entre autres).

¹ Ministère des Finances du Québec, Le point sur la situation financière et économique du Québec de novembre 2019, p. A.12

² Ibid., p. C.8

Lutte aux paradis fiscaux

- En mars 2017, la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale a rendu public son rapport intitulé « Le phénomène du recours aux paradis fiscaux : observations, conclusions et recommandations ».
- Quelques mois plus tard, soit en novembre 2017, le ministère des Finances faisait de même avec un document intitulé « Paradis fiscaux : Plan d'action pour assurer l'équité fiscale ».
- Le SPGQ souhaiterait que le ministre des Finances fasse le bilan de la progression de l'application des recommandations de la Commission parlementaire des finances publiques et du plan du ministère des Finances sur les paradis fiscaux lors de son prochain budget, particulièrement en ce qui concerne la mise en place du Groupe d'intervention spécialisé en planifications fiscales internationales et l'allocation de ressources additionnelles à Revenu Québec pour exploiter les données financières et fiscales afin d'agir dans le domaine de l'impôt des particuliers et des entreprises et renforcer la collaboration avec l'Agence du revenu du Canada.
- Le 12 décembre 2019, le Collectif Échec aux paradis fiscaux, duquel le SPGQ est membre, a déposé un mémoire pour un registre des bénéficiaires ultimes fort et audacieux au Québec, réalisé dans le cadre des consultations du ministère des Finances sur la transparence corporative. Le registre des bénéficiaires ultimes (RBU) rendrait publique l'identité de ceux et celles qui contrôlent et bénéficient des activités des entreprises. Grâce à cet outil, le Québec pourrait mieux lutter contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent. Cela contribuerait à redonner confiance au public dans l'équité fiscale.

Commentaires

- Les services publics ont fait les frais des politiques d'austérité du gouvernement précédent.
- La performance économique du Québec rend possible un réinvestissement majeur dans les services publics et l'expertise interne du gouvernement. Nous estimons que ce réinvestissement pourrait faire économiser des milliards de dollars à long terme à l'État québécois. Ces économies résulteraient, entre autres, d'une meilleure conception des programmes gouvernementaux, d'une gestion plus rigoureuse des projets et d'une diminution importante des coûts associés à la sous-traitance.
- Les professionnels du gouvernement veulent contribuer à l'économie du Québec par leur travail, leurs dépenses de consommation et leurs investissements dans le secteur résidentiel.
- Comme tous les Québécois, ils souhaitent bénéficier du dynamisme du marché du travail, de l'augmentation des salaires et traitements ainsi que des mesures mises en place par le gouvernement pour accroître leur revenu disponible.
- Les 28 000 professionnels du gouvernement du Québec veulent être parties prenantes de cet enrichissement collectif. Ils ne souhaitent pas tirer la moyenne vers le bas. Dans le cadre des présentes négociations collectives, les professionnels du gouvernement doivent voir leur pouvoir d'achat augmenter. Après 40 ans d'appauvrissement, il est plus que temps que le travail des professionnels soit reconnu à sa juste valeur.
- Le gouvernement se présente comme le champion des contribuables de la classe moyenne. Est-il conscient qu'une importante partie de ces contribuables sont des travailleurs syndiqués des secteurs public et privé?

- La progression de l'emploi en lien avec la bonne performance économique se poursuivra provoquant une réduction du bassin de travailleurs potentiels, un taux de chômage faible et un taux d'emploi élevé. Plus que jamais, le gouvernement, en tant qu'employeur, devra mettre les bouchées doubles pour attirer et retenir les diplômés universitaires tout au long de leur carrière et conserver les travailleurs d'expérience en emploi plus longtemps.
- Les professionnels du gouvernement sont des passionnés. Quotidiennement, ils posent les gestes requis afin de concevoir des politiques et de concrétiser dans la vie des Québécois les différentes missions de l'État. Lorsque le gouvernement ne leur donne pas les moyens de bien faire leur travail, cela a un impact sur leur motivation et leur santé. La jeune génération veut relever des défis. Si le gouvernement veut les attirer et les garder au service de l'État et des Québécois, il doit leur donner des défis et les moyens de les relever.
- Quand un professionnel a étudié à l'université pendant des années pour obtenir un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat, il s'attend à ce que son savoir soit valorisé et bien utilisé. Le gouvernement et la société en général doivent valoriser le savoir et l'expertise.
- Une accélération de l'inflation est prévue en 2019. Après avoir atteint 1,7 % en 2018, la progression de l'Indice des prix à la consommation (IPC) se situera à 2,2 % en 2019 et en 2020. Ça fait trop longtemps que les professionnels du gouvernement ne bénéficient pas d'augmentation salariale ou de la rémunération globale qui leur permettraient de soutenir leur pouvoir d'achat.
- Selon l'Institut de la statistique du Québec, le retard salarial de l'ensemble du personnel de l'État québécois persiste et se situe à 13,2 % par rapport aux autres salariés québécois. De façon plus précise, le retard de la rémunération globale des professionnels par rapport aux autres secteurs publics présents au Québec se chiffre à 16,6 %.
- Les changements à venir dans le monde du travail vont bouleverser nos conceptions et nos habitudes.
- Avec l'intelligence artificielle, nos manières d'appréhender le travail ne seront plus les mêmes. Sommes-nous prêts et quelles mesures (formation, outils, etc.) seront mises en œuvre par le gouvernement?
- Un autre changement important se concrétise. Les femmes n'accepteront plus d'être sous-estimées et sous-rémunérées. La discrimination systémique doit cesser et la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement lui permet d'agir maintenant pour corriger cette injustice.

Recommandations

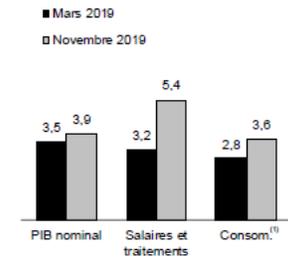
1. Le gouvernement devrait procéder à un réinvestissement majeur dans les services publics et dans l'expertise interne du gouvernement.
2. Le gouvernement devrait profiter de la bonne tenue de l'économie québécoise pour améliorer le pouvoir d'achat de ses professionnels et pour combler une partie du retard salarial par rapport aux autres secteurs publics présents au Québec.
3. Le gouvernement, en tant qu'employeur, doit mettre les bouchées doubles afin de faire face au dynamisme du marché du travail et à la rareté de la main-d'œuvre. Le SPGQ accueillera tout incitatif significatif du gouvernement destiné à garder les travailleurs d'expérience au travail, mais aussi pour favoriser l'attraction et la rétention du personnel professionnel des institutions publiques en général.

4. Le gouvernement doit continuer sa lutte aux paradis fiscaux afin de rétablir l'équité entre les contribuables.
5. Le gouvernement doit mettre en œuvre un plan d'électrification et de lutte aux changements climatiques audacieux, ambitieux et original afin de positionner le Québec comme un leader en la matière et de profiter des retombées économiques positives en découlant.
6. Le gouvernement doit investir massivement dans la formation, et la conception et l'utilisation d'outils pour faire face aux profondes mutations du marché du travail.
7. Le gouvernement doit profiter de sa marge de manœuvre exceptionnelle pour mettre fin à la discrimination systémique vécue par les femmes. Il doit être le leader de ce changement et, à cette fin, il doit réformer la Loi sur l'équité salariale.

Annexe : quelques données statistiques tirées du document « Le point sur la situation financière et économique du Québec de novembre 2019 », ministère des Finances du Québec

GRAPHIQUE A.1

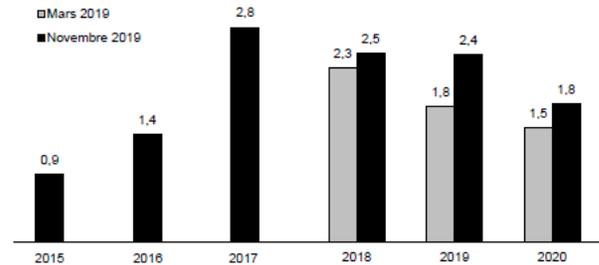
Prévision des principaux indicateurs économiques – 2019
(variation en pourcentage)



(1) Il s'agit de la consommation nominale excluant les produits alimentaires et le logement.
Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.2

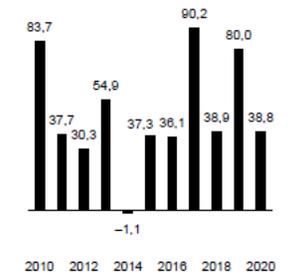
Croissance économique au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.3

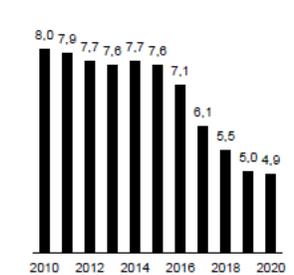
Création d'emplois au Québec
(en milliers)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.4

Taux de chômage au Québec
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

TABLEAU C.5

Perspectives économiques au Québec
(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Production						
Produit intérieur brut réel	2,5	2,4	1,8	1,3	1,3	1,3
– Mars 2019	2,3	1,8	1,5	1,3	1,3	1,3
Produit intérieur brut nominal	4,2	3,9	3,8	3,1	3,1	3,1
– Mars 2019	4,3	3,5	3,2	3,0	3,0	3,1
Composantes du PIB (en termes réels)						
Consommation des ménages	2,3	2,0	1,8	1,5	1,4	1,3
– Mars 2019	2,6	2,0	1,5	1,4	1,4	1,4
Dépenses et investissements des gouvernements	3,0	2,2	0,8	0,9	1,0	0,8
– Mars 2019	2,6	1,7	1,0	0,6	0,8	1,0
Investissements résidentiels	3,9	4,5	-0,3	-0,8	-0,2	0,2
– Mars 2019	3,8	-0,8	0,1	0,2	0,2	0,3
Investissements non résidentiels des entreprises	5,3	3,8	3,5	2,1	2,3	2,2
– Mars 2019	4,3	5,0	3,8	2,3	2,2	2,2
Exportations	3,6	0,6	2,3	2,1	2,0	1,9
– Mars 2019	2,9	2,6	2,2	2,1	2,0	1,9
Importations	3,8	0,4	1,7	1,7	1,7	1,7
– Mars 2019	3,3	2,1	1,8	1,8	1,6	1,7
Autres indicateurs économiques (en termes nominaux)						
Création d'emplois (en milliers)	38,9	80,0	38,8	24,9	22,3	17,8
– Mars 2019	38,9	38,8	27,1	23,0	20,0	15,0
Taux de chômage (en pourcentage)	5,5	5,0	4,9	4,8	4,7	4,6
– Mars 2019	5,5	5,4	5,3	5,2	5,1	5,0
Consommation des ménages excluant les produits alimentaires et le logement	3,7	3,6	3,5	2,9	2,8	2,8
– Mars 2019	4,2	2,8	3,0	2,7	2,8	2,8
Salaires et traitements	5,2	5,4	4,5	3,6	3,1	2,9
– Mars 2019	5,0	3,2	3,1	3,0	3,0	2,9
Revenu des ménages	4,8	5,5	4,4	3,6	3,3	3,1
– Mars 2019	4,4	3,4	3,4	3,2	3,1	3,1
Excédent d'exploitation net des sociétés	-0,1	0,9	3,0	3,2	3,3	3,4
– Mars 2019	3,2	4,7	4,3	3,5	3,5	3,5
Indice des prix à la consommation	1,7	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0
– Mars 2019	1,7	1,4	2,0	2,0	2,0	2,0

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Tableau de l'évolution des salaires des professionnels du gouvernement tenant compte des offres salariales pour la période 2020-2024 en rapport avec l'Indice des prix à la consommation (IPC)

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
IPC	1,1	0,7	1,0	1,7	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	?
Salaires	0,0 ¹	1,5	1,75	2,0	0,0 ¹	1,75 ²	1,75	1,5	1,0	1,0

¹L'employé a eu droit à une rémunération additionnelle forfaitaire correspondant à 0,30 \$ pour chaque heure rémunérée du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 et à 0,16 \$ pour chaque heure rémunérée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

²Forfaitaire de 1 000 \$ pour les employés ayant atteint le maximum de l'échelle.